

Accord-cadre sur l'assainissement total de la décharge industrielle de Bonfol

(Delémont/Bâle, 17.10.00) Le Président du Gouvernement jurassien Pierre Kohler et Franziska Ritter en tant que représentante de l'Industrie Chimique Bâloise (BCI), ont signé ce jour, dans le cadre d'une conférence de presse qui se déroulait à Delémont, un accord-cadre sur l'assainissement total de la décharge industrielle de Bonfol. L'objectif de cet accord est d'assainir intégralement et définitivement la décharge fermée depuis 1976, ceci devant être fait dans les meilleurs délais compte tenu notamment des conditions techniques, écologiques et politiques. Les deux partenaires ont en outre, annoncé l'attribution du mandat pour l'étude des variantes, mandat qui constitue le premier pas vers l'assainissement total. Les investigations ont débuté au mois d'août et les résultats devraient être connus à la fin du mois de mars de l'année prochaine.

Cet accord-cadre prévoit que la BCI, en tant qu'exploitant de la décharge, assumera la responsabilité opérationnelle et financière pour l'assainissement total de la décharge. Il est également prévu dans cet accord, que le Gouvernement du Canton et la BCI s'accorderont avec la commune de Bonfol quant au processus d'assainissement, notamment pour ce qui concerne la sécurité, l'exclusion d'éventuels dangers pour la population et les exigences spécifiques de la protection de l'environnement. La nécessité d'écarter les risques tant pour l'homme que pour l'environnement déterminera la durée effective de tout ce processus.

Pierre Kohler, Président du Gouvernement jurassien, s'est déclaré très satisfait de la signature de cet accord: "Notre initiative menée depuis le début de l'année a permis de trouver une solution de partenariat entre le Canton du Jura et la chimie bâloise, pour assainir totalement et définitivement le site de Bonfol. La BCI en tant que détenteur de la décharge assumera sous la surveillance du Gouvernement la responsabilité opérationnelle et financière de cet assainissement. Le Canton du Jura donnera toute assistance nécessaire en tant qu'autorité de surveillance."

Franziska Ritter à la tête de la délégation de la BCI, a souligné la volonté des entreprises membres de la BCI de trouver des solutions acceptées par toutes les parties concernées: "L'accord-cadre prévoit un processus concerté pour l'assainissement total de la décharge. Pour la BCI, la responsabilité à l'égard des hommes et de l'environnement se trouve au premier plan, et en ce sens nous considérons cet engagement comme une contribution significative dans l'intérêt de toute l'industrie et de la communauté."

La société d'ingénieurs BMG spécialisée dans la technique d'environnement et qui a son siège à Schlieren près de Zurich, a été mandatée pour l'élaboration de l'étude des variantes. L'objectif de cette étude est la mise en évidence de solutions concrètes pour l'assainissement total de la décharge industrielle de la commune jurassienne de Bonfol, dans laquelle sont stockées 114'000 tonnes de déchets industriels. Cette société devra justifier à la fois la faisabilité technique ainsi que la durée nécessaire à l'assainissement. C'est en accord avec le Gouvernement du Canton du Jura, que ce mandat a été attribué à la société BMG. Les travaux de l'étude des variantes seront accompagnés par le groupe de travail mis en place par le Canton.

Pour plus d'informations

Canton du Jura:

M. Pierre Kohler, président du Gouvernement, 032-420.53.02

Industrie Chimique Bâloise BCI

T. Gerlach

T +41 61 693 06 02

F +41 61 693 66 36